



Matériel défectueux, deux retours

Par **elyote**, le **06/08/2012 à 10:38**

Bonjour,

J'ai commandé un ordinateur portable "sur mesure" sur un site de vente en ligne français, avec lequel j'ai de bonnes relations depuis dix ans.

Ma dernière commande me pose problème, le disque dur s'est avéré défaillant au bout de 1 semaine. Je perds donc tout mon travail (c'est à a titre pro), je renvoi le disque dur, ils prennent en SAV. Je vérifie la fiabilité de ce produit, et la je suis surpris, ce produit présente un taux de retour record insolite de 15% (et encore je pense qu'on est en dessous avec les utilisateurs qui perdent patience et achètent une autre gamme). C'est une série mal conçue de la marque OCZ. Je contact mon vendeur pour demander un changement avec une autre marque mais impossible me disent-ils (ce qui semble logique). Deux semaines après, je reçois le même disque dur neuf, je le met dans ma machine, elle ne démarre pas le disque n'est pas même pas reconnue, je fais une demande de retour, mon disque est a ce moment même au SAV. Celà fait 1 mois que j'ai une machine neuve dans mon placard. Je ne sais pas quoi faire. Le vendeur est sérieux, mais la pièce de cette marque est un raté, et je vais en pâtir j'ai l'impression dans mon travail.

Comment faire ? j'aimerais me faire rembourser la machine complète ou a défaut un autre disque dur d'une autre gamme car je dans le cas contraire le problème va se reproduire j'ai l'impression.